

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 63 (1937)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

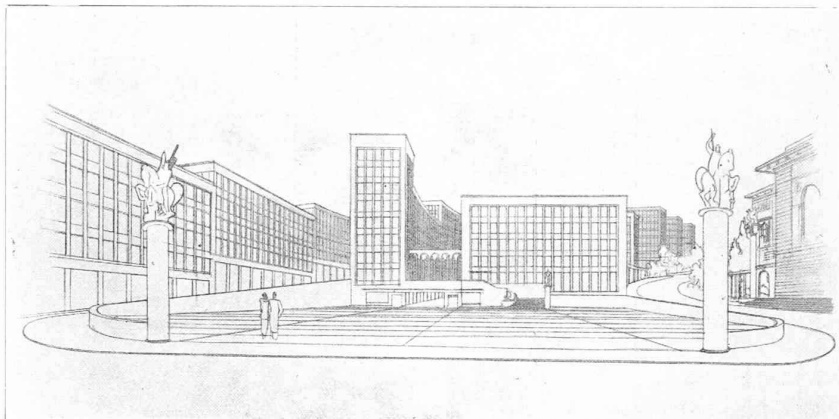
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

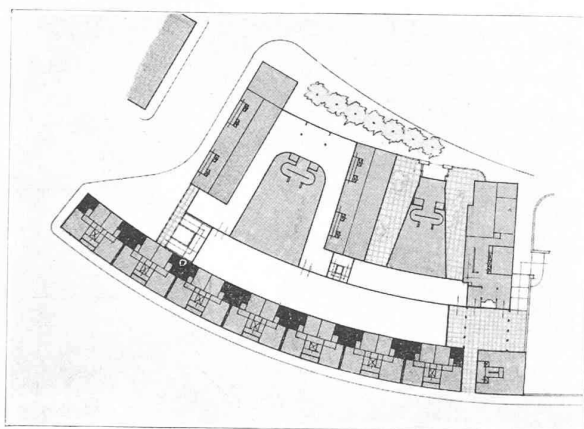
CONCOURS POUR UN BATIMENT ADMINISTRATIF, A LAUSANNE



✱

Perspective
et plan schématique
des immeubles
1 : 2000

✱

**Jugement du jury :**

Très bon projet, bien étudié, interprétant exactement les données du programme ; les étapes sont nettement définies, l'architecture est intéressante. Bonne implantation des bâtiments permettant une réalisation par étapes successives, sans nuire à l'ensemble de la conception.

Le fait d'avoir isolé la place de la Riponne des grands courants de circulation et d'avoir prévu une relation du rez-de-chaussée à la route du Tunnel est une heureuse idée.

Bonnes dispositions intérieures : la poste et le restaurant sont bien placés. L'étude des niveaux ne semble pas avoir été poussée à fond.

1^{er} prix : M. J. Favarger,

voile, du temps de l'Empire, grâce aux découvertes de la science.

Les progrès de la mécanique et de la métallurgie transformèrent la navigation, la rendant indépendante des vents, et la rapide succession des inventions de la roue à aubes, de l'hélice, de la machine à vapeur à régime rapide, de la turbine à vapeur, du moteur Diesel, et des transmissions hydrauliques et électriques, ont permis la réalisation de paquebots dépassant 300 m de longueur et 75 000 t de déplacement.

L'étude de la résistance à l'avancement des coques de navires et le procédé expérimental à l'aide de modèles, imaginé, au début, par William Froude, aboutirent à la modification des formes classiques, grâce aux travaux de Meier, du Dr Kempf et de M. Yourkovitch, et firent adopter pour l'avant des plus récents navires allemands, italiens et français, la forme dite « bulbée » au-dessous de la ligne de flottaison, qui étire les remous dans le sens de la longueur et les réduit dans celui de la hauteur, diminuant ainsi la résistance et amortissant le tangage.

Les différentes étapes de la construction d'un navire moderne, depuis son premier avant-projet jusqu'à ses essais de réception, furent énumérées et illustrées, ainsi que les moyens les plus récents de sauvetage en mer.

La part prise par l'industrie suisse et notamment par les Sociétés Sulzer Frères et Brown, Boveri et C^{ie}, au développement des machines marines des navires de haute mer, ainsi que les principaux types de bateaux de nos lacs et du Rhin ont été analysés par M. Wætjen, auquel une nombreuse assistance témoigna tout son intérêt.

SOCIÉTÉS

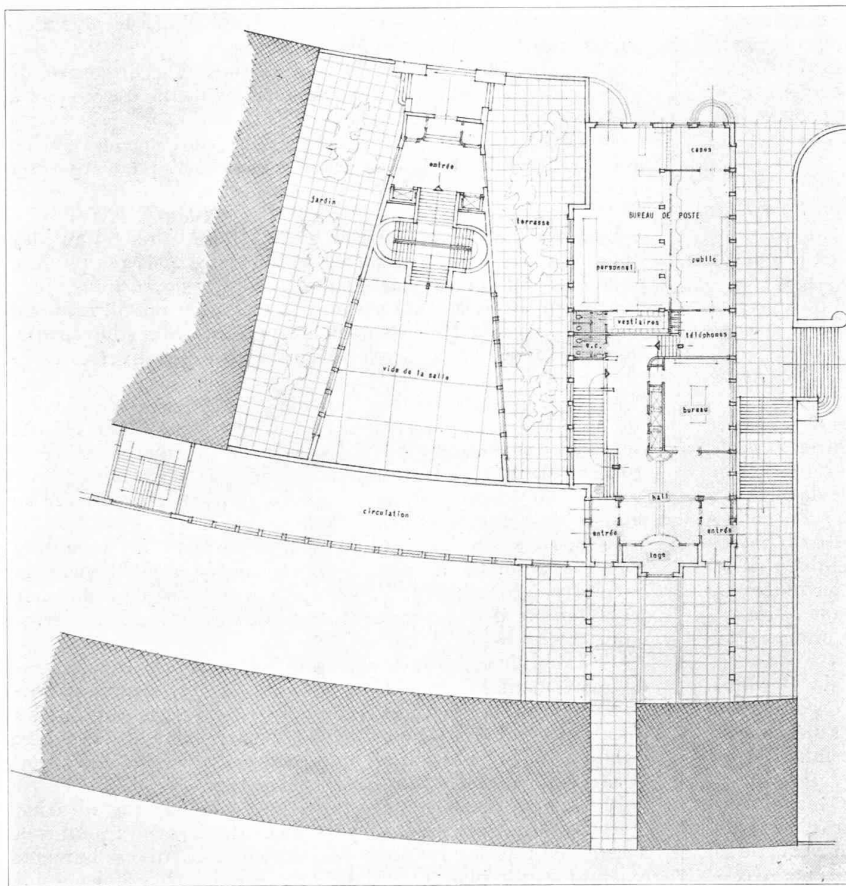
**SECTION GENEVOISE
DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS
ET DES ARCHITECTES**

*Rapport du Président, sur l'exercice 1936,
présenté à l'Assemblée générale du 14 janvier 1937.*

Messieurs et chers collègues,

L'année que nous venons d'achever, en pleine période de crise économique et politique et — depuis le 26 septembre — sous le signe de la dévaluation de la monnaie suisse a été aussi, pour votre Comité, une année d'efforts intenses pour conserver son importance à la Section genevoise et pour développer son activité.

Deux mots d'abord de *notre effectif* : Dans le courant de 1936, nous avons eu le chagrin d'enregistrer trois décès, ceux de MM. Ernest Doret, architecte, Edmond Emmanuel et Georges Mégroz, ingénieurs, dont nous avons, au cours de nos séances, rappelé la carrière bien remplie. Quatre départs de Genève et trois démissions ont été compensés partiellement en nombre par l'admission de six nouveaux membres ingénieurs, à qui nous avons adressé la bienvenue au milieu de nous : MM. Pierre Arnleider, Jacques Favre, Paul Kugler, H. Pasdermadjian, Albert Rodé et Edouard Volet. Ainsi la



CONCOURS POUR UN BATIMENT ADMINISTRATIF, A LAUSANNE

Plans
du rez-de-chaussée supérieur
et du rez-de-chaussée inférieur
1 : 600

1^{er} prix : M. J. Favarger

Section genevoise compte, aujourd'hui 136 membres : 96 ingénieurs et 40 architectes.

Dans le courant de cet exercice, notre collègue M. Robert Poncy, a été nommé membre émérite par le Comité central.

Nous vous avons réunis 12 fois au cours de cet exercice pour des *manifestations en commun* : 7 séances au Cercle des arts et des lettres, précédées d'un souper, ont été suivies de conférences, toutes illustrées de projections sur l'écran. En voici brièvement le rappel :

Le 16 janvier, à la suite de notre assemblée générale, M. Edmond Pingeon, ingénieur, parle du *développement et de l'organisation de la Radio en Suisse* qu'il connaît

particulièrement bien.

Le 6 février, c'est le directeur de l'Observatoire, M. le professeur Georges Tiercy, qui nous entretient des méthodes techniques actuelles de l'astronomie et particulièrement de ses *recherches sur les étoiles variables*, ainsi que de l'observatoire du Jungfraujoeh, succursale de l'observatoire de Genève.

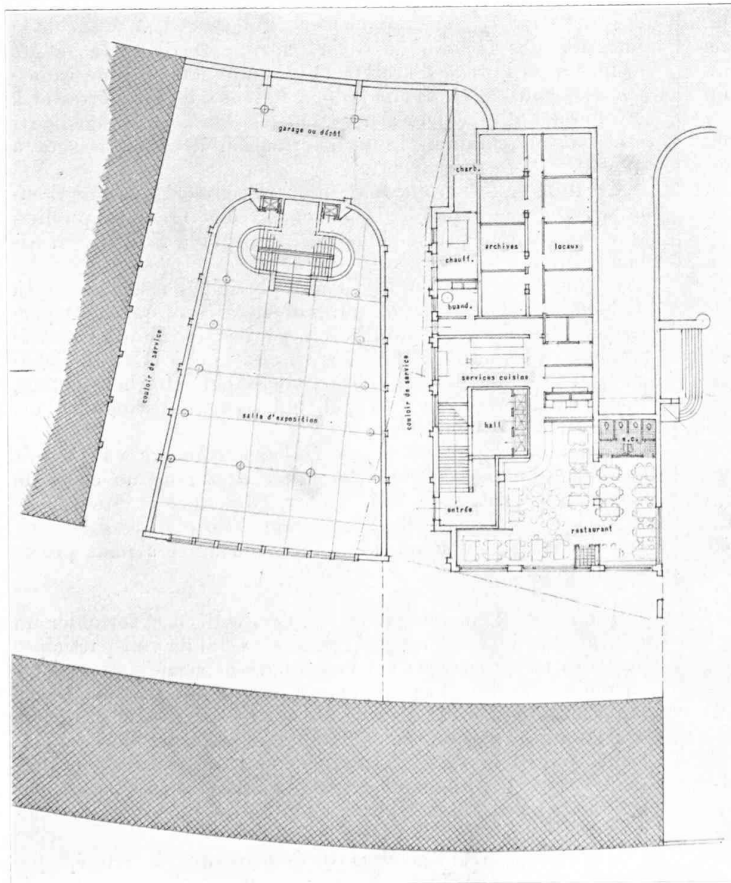
Le 18 février, la S. I. A., en commun avec d'autres sociétés, assiste à des démonstrations faites à l'Ecole des arts et métiers par les soins de la maison Philips sur des *lampes à décharge dans les gaz*.

Le 5 mars, M. le professeur A. Stucky vient donner une leçon extrêmement vivante sur l'*hydraulique et la mécanique des fluides*, relate divers résultats obtenus dans le nouveau laboratoire d'hydraulique de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et termine son exposé en projetant sur l'écran une série d'expériences suggestives, réalisées dans la salle même.

Le 2 avril, c'est notre collègue M. Adolphe Guyonet, avec l'élévation de pensées à laquelle il nous a habitués, qui parle de la conception de l'édifice religieux, en groupant ses considérations autour du thème : *Art chrétien et modernisme*.

MM. les architectes de la Section ont été convoqués les 17, 21, 24 et 28 avril à un cours fort bien organisé par le Service de l'Electricité à la demande de l'Association syndicale des architectes pratiquants.

En mai, la *course de printemps*, conduit notre file d'autos en Haute-Savoie, par le col de Jambaz, à l'église de Bellevaux et au cloître d'Abondance, dont notre collègue Louis Blondel marque les caractéristiques essentielles ; pour la satisfaction des ingénieurs, une visite est faite à la prise d'eau et à l'usine génératrice de Bioge de la Société hydro-électrique des Dranses ; un souper termine la course à Tougues, au bord du lac.



Le 4 juin, à la demande de plusieurs membres architectes, a lieu une séance de discussion fort animée sur le *problème de la Tour de Rive*, immeuble locatif dont le président du Département des Travaux publics a refusé, contrairement à la coutume, de montrer les plans à la Section. A ce propos, une adresse motivée est envoyée au Conseil d'Etat et une déclaration rendue publique.

Après le relâche de l'été, notre collègue M. Jean Stengelin, développe, avec toute l'objectivité sereine qu'on lui connaît, ce thème : *Architecture de l'Italie contemporaine*, en illustrant l'activité débordante de nos voisins du Sud.

Le 3 novembre, le Syndicat des techniciens de la Corporation du bâtiment et du génie civil invite nos membres à assister à une conférence de notre collègue M. Edouard Lacroix, ingénieur au Département des Travaux publics, sur *l'aménagement du quai Turrettini*.

Le 5 novembre, M. Paul Meystre, chef du Service de l'électricité de la Ville de Lausanne, vient décrire et illustrer *l'installation récente de chauffage urbain à Lausanne*, qui est de son ressort, dans les domaines de l'Usine de Pierre-de-Plan et de l'Hôpital cantonal vaudois.

L'après-midi du 19 novembre, grâce à l'amabilité du Secrétaire général de la Société des Nations, les membres de la Section vont faire connaissance avec les salles terminées et éclairées du Secrétariat et de l'aile du Conseil, *dans le Palais de la S. d. N.* ; affluence ! grâce aux dames qui ont accepté d'embellir la visite de leur présence.

Le 3 décembre, le chef du service technique du Registre foncier, M. Pierre Grandchamp, fait part de l'organisation ancienne et actuelle de la *mensuration cadastrale du canton de Genève* et affiche à cette occasion un important matériel de démonstration.

Ajoutons que le principe de l'admission de techniciens comme membres de la S. I. A. a fait l'objet d'un échange de vues dans plusieurs séances de la section, duquel il ressort que les statuts de la S. I. A. donnent toutes les précisions nécessaires. Votre comité n'a pas l'intention de se départir à cet égard de tout le tact désirable.

Quant à *l'activité de votre Comité*, celui-ci s'est réuni, en dehors des séances de la Section, 15 fois au cours de l'exercice écoulé pour examiner les affaires les plus diverses, soumises à lui soit par les membres, soit par d'autres sociétés, soit enfin par des pouvoirs publics.

Il a eu 3 séances en commun avec les délégués de la Section pour examiner notamment le détail du texte de diverses normes revisées et celui du nouveau *code d'honneur* accepté par l'assemblée des délégués du 21 mars 1936, à Zurich. Il a organisé le plébiscite qui vous conduira, dans la suite de cette séance, à désigner définitivement les 2 membres genevois de notre premier conseil d'honneur régional et a pris contact à ce sujet avec les autres sections de la Suisse romande, avant d'aboutir à la proposition qu'il vous a faite d'organiser ce conseil régional en commun avec la Société vaudoise et la Section valaisanne.

Les délégués ont participé aussi à l'élection des membres du *Conseil suisse d'honneur*, élection organisée par les soins du Comité central.

Votre bureau entretient une correspondance nourrie avec le Secrétariat de la S. I. A. et il a eu à défendre vos intérêts à diverses reprises contre des collègues d'un autre canton qui établissaient des projets gratuits sur territoire genevois ou faisaient soumissionner des entrepreneurs contrairement aux pratiques que nous avons régularisées sur la place depuis 1931 ; dans chacun de ces cas, le Comité central a pu trouver la solution qui convenait.

Votre Comité a fait des démarches auprès de l'Association des Intérêts de Genève au sujet d'un *nouvel aménagement du quai du Mont-Blanc* et a prié le Département des Travaux publics d'examiner l'éventualité d'ouvrir à ce sujet un concours public entre architectes genevois.

En présence du représentant de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.), il a discuté avec une association d'employés au sujet de l'organisation de la profession d'architecte et de la protection du titre.

Nous avons à nouveau renouvelé cette année le *prix d'esquisse* que la Section genevoise attribue, depuis 1920, aux deux élèves dessinateurs de la section d'architecture de l'Ecole des Beau-Arts ayant présenté les meilleurs croquis à leur examen de diplôme.

Nos collègues Gampert et Stengelin se sont mis en relation avec le directeur de l'Ecole des arts et métiers pour organiser une *collection de matériaux de construction*.

La section a été représentée par M. John Torcapel au jury du concours, institué par le Département des Travaux publics, pour l'attribution de prix aux meilleures constructions, jury dont la présidence a été assumée cette année par M. Edmond Fatio. M. Arnold Hœchel nous a représentés dans la *commission de propagande des architectes*, nommée par diverses associations d'architectes de la place.

M. A. Dentan, ingénieur, participa aux séances de la commission organisée par le Comité central en vue d'une refonte du *tarif d'honoraires* applicable par les ingénieurs de *béton armé* et M. Marcel Humbert a été désigné pour faire partie d'une commission pour la revision des *normes à observer en matière de concours de génie civil*.

M. F. Bolens nous a représentés, le 28 mars, à l'assemblée générale annuelle à laquelle nous convie aimablement la Société vaudoise et M. F. Gampert a assisté pour nous, le 14 novembre dernier, au centenaire de la Section bernoise.

C'est dans le courant de cette année qu'ont pu être organisés définitivement les *travaux d'entraide des professions techniques*, entrepris à l'instigation de la S. I. A. par les cantons les plus importants ; à Genève, par le Département des Travaux publics avec une participation financière de la Ville, du canton et, à raison de 50 %, de la Confédération.

Plutôt que de mettre sur pied une nouvelle organisation créée de toutes pièces, le Département des Travaux publics a accepté de répartir les études à faire entre les divers bureaux existants sur la place et ceci dans des conditions uniformes qui obligent ces bureaux à utiliser exclusivement pour les études prescrites, et s'ils les acceptent, un nombre défini d'employés auxquels on évite ainsi le chômage pendant 3 mois (pour les dessinateurs) ou 6 mois (pour les techniciens). Une étude de la réfection des façades de divers bâtiments de l'Etat a été confiée à un bureau d'architecte ; l'établissement d'un cadastre des égouts a été remis à deux bureaux de géomètres et à un bureau d'ingénieur ; deux autres bureaux d'ingénieurs étudient en commun la transformation de six passages à niveau.

Ces différents travaux sont en outre contrôlés par une Commission nommée par le Département des Travaux publics, commission que préside le représentant de la S. I. A., M. Albert Filliol.

Plusieurs de nos collègues ont participé, cette année, à des concours d'architecture, notamment à ceux que le Département des Travaux publics a organisés en nombre appréciable et nous adressons ici nos félicitations à MM. M. Brailard, J. Camoletti, J.-J. Dériaz, Guyonnet, Hœchel, Huber, Peyrot et Bourrit, et Torcapel, qui se sont distingués dans ces diverses occasions.

Signalons en passant que le *Bulletin technique* a reproduit l'essentiel de trois conférences faites chez nous au cours de cet exercice, celles de MM. Tiercy, Guyonnet et Stucky.

Nous continuons enfin à apprécier l'hospitalité du *Cercle des arts et des lettres* qui veut bien continuer à nous prêter ses locaux.

Si nous voulions, Messieurs et chers collègues, formuler un vœu en terminant ce rapport, ce serait celui de voir participer bien des membres plus activement à nos séances et assister au moins une fois par an au souper qui les précède — ce qui est notre manière d'accueillir notre conférencier et l'occasion de faire entre nous meilleure connaissance. Que nos collègues plus âgés sachent combien nous apprécions leur présence, qui leur coûte sans doute plus qu'à nous. Que les jeunes fassent l'effort d'exprimer leurs désirs, nous les examinerons toujours très volontiers.

Il est réconfortant en tous cas de constater, à cette époque

où si souvent les opinions divergent, que nos relations d'ordre professionnel sont empreintes, en général, de la plus grande correction et souvent aussi de la meilleure amitié.

Le Comité que vous avez nommé l'an dernier pour deux ans soumet ainsi sa première année d'activité à votre approbation et il continue à rester à votre service.

Le Président : JULES CALAME.

BIBLIOGRAPHIE

La formule anglaise des « Public Trusts » appliquée à la gestion de grands services publics, par M. Dautry, Directeur général des Chemins de fer de l'Etat français. — Extrait de la *Revue générale des chemins de fer*. — Paris. Dunod éditeur. Une brochure (21/30 cm), de 72 pages, avec 22 figures.

M. R. Dautry n'est certainement pas étranger à bon nombre de nos lecteurs qui doivent avoir gardé le souvenir de l'admirable exposé qu'il fit, à Zurich, il y a quelques années, à l'occasion d'un « cours » organisé par la Société suisse des ingénieurs et des architectes. Ils retrouveront dans l'ouvrage que nous signalons ici cette lucidité d'esprit, ce talent d'exposition et cette enviable faculté de pénétration qui les avaient conquis. Afin de révéler M. Dautry à ceux qui l'ignoraient, nous extrayons quelques passages de la brochure en question, avant d'en résumer la table des matières :

« La civilisation anglaise, la plus accomplie des temps actuels, considère avec raison que le bien public n'est pas nécessairement réalisé, et les intérêts de tous sauvegardés, quand les intérêts apparents et immédiats du plus grand nombre sont satisfaits... Elle pense qu'un Comité, un Conseil — et, bien souvent la plus grave assemblée — est fait pour délibérer en présence d'un chef qu'elle éclaire et qui décide, ou encore pour délibérer *par oui et par non, c'est-à-dire sans la déformer ou la mutiler, sur une solution que ce chef lui propose.*

» Aussi, ne trouve-t-on pas, dans l'organisation des « Public Trusts », des Conseils et des Commissions multiples, à effectifs nombreux, à attributions mal définies et enchevêtrées qui, plutôt que d'approfondir les problèmes, totalisent les désirs et s'efforcent de les combler, qui sont moins préoccupés de défricher et de planter que de distribuer à tous des fruits verts ou à peine mûrissants, et qui préfèrent les convenances immédiates des intérêts représentés aux justes besoins des générations qui suivent.

» ... Et l'on ne s'étonne pas qu'en conclusion, la règle commune aux « Public Trusts » soit d'équilibrer les recettes et les dépenses, de subsister sans l'aide des finances publiques, de faire payer à tous les services rendus aux prix qu'ils valent, tout étant mis en œuvre pour que ces prix soient aussi bas que possible et que les services soient excellents. »

Résumé de la table des matières : Avant-propos. — Vues générales sur l'organisation des grands services publics en Angleterre et sur les transports. — Bref historique des transports de Londres. — Historique du « London Passenger Transport Act ». — Analyse du « London Passenger Transport Act 1933 ». — La vie du « London Passenger Transport Board ». — Coordination. — Tarifs. — Travaux neufs. — Travaux projetés. — Résultats obtenus. — La « Corporation anglaise de la T. S. F. ». — Le « Board » central de l'électricité. — Le « Board » de la distribution d'eau à Londres. — Le Port de Londres. — Urbanisme. Leçons de l'expérience anglaise. — Le régime de l'électricité en France. — La distribution des eaux et l'assainissement général dans la Région parisienne. — Le Port de Paris. — L'urbanisme dans la Région parisienne. — Les transports dans la Région parisienne.

L'index des actions suisses, par le Dr Fernand de Weck. — Un volume (16/25 cm.) de 102 pages. Fr. 3.40. — E. de Boccard, éditeur, à Paris.

Cette « thèse de doctorat » présentée à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg, expose et discute, très clairement et élégamment, à l'aide de nombreux exemples numé-

riques, le calcul de l'*index boursier des actions* — qui est, comme on sait, « un des meilleurs indicateurs de la conjoncture et même un excellent facteur de prévision » — en Suisse, en Belgique, en France et en Allemagne.

Le Dr E. Ackermann, directeur du Bureau de statistique de la Banque nationale suisse a écrit, pour cet ouvrage, une préface pleine de considérations intéressantes.

Initiation aux méthodes de la statistique, par A. de Moncelz, secrétaire général de l'Ecole d'application du Centre de préparation aux affaires de la Chambre de commerce de Paris. 1935. Un vol. gr. in-8 de 80 pages, broché : Fr. 15.—.

Cet ouvrage, remarquable témoignage de l'heureux esprit qui inspire l'activité de l'Ecole de préparation aux affaires de la Chambre de commerce de Paris¹ est « accessible à tout le monde ». Son titre résume exactement l'idée générale : non pas une vulgarisation au sens habituellement donné à ce mot, mais une initiation permettant au lecteur d'appliquer les méthodes et où les avertissements du bon sens ne sont pas oubliés.

Les hommes d'affaires et, d'une façon générale, tous ceux qui s'intéressent à un titre quelconque aux nombreuses questions où la statistique est appelée à jouer un rôle : questions économiques, biologiques, physiques, etc... liront ce livre facilement et avec profit.

Liste des tensions. — Liste des localités de la Suisse, ainsi que des genres de courant et de tensions qui y sont appliqués, arrêtée à la fin de 1936, publiée par l'Association suisse des électriciens.

Une brochure de 103 pages (15/21 cm), dont il est superflu de souligner la valeur documentaire, en vente au siège de la susdite Association (Zurich, Seefeldstrasse, 309) au prix de Fr. 5.—.

La production et la distribution d'eau chaude, traité pratique sans aucune formule, par Lucien Bourcier, ingénieur a. m. — Un volume de 268 pages (12/18 cm), illustré de 170 figures et hors texte. Relié toile, 16 fr. — Librairie Garnier Frères, Paris.

Ce livre pratique, dans lequel on ne rencontrera absolument aucune formule, s'adresse aux installateurs, à leurs commis et à leurs ouvriers, aux apprentis, aux plombiers, aux entrepreneurs et monteurs de chauffage, aux entrepreneurs généraux, enfin à tous ceux que leur profession ou leurs besoins mettent en rapport avec les entrepreneurs : architectes, propriétaires d'immeubles, industriels, techniciens municipaux, etc...

On y trouvera, après une révision rapide des notions techniques élémentaires indispensables, des documents sur les deux modes de production d'eau chaude : réchauffage instantané et accumulation, des renseignements sur les canalisations des services d'eau chaude (eau froide, eau chaude, gaz, fumées) puis sur les procédés de tempérage de l'eau (thermostats et mélangeurs).

Un chapitre spécial passe en revue, avec tous les détails nécessaires, les solutions pratiques applicables dans tous les cas qui peuvent se présenter.

Enfin on trouvera, en annexe, les extraits des règlements qu'il convient d'observer dans les installations.

Il est fâcheux que l'auteur sacrifie à la confusion, trop fréquente, hélas ! des unités d'énergie et de celles de puissance (page 29, par exemple).

La mécanique à la portée de tous, par J. Poirée, ancien élève de l'Ecole polytechnique de Paris. — Un vol. (14/28 cm) de 78 pages. — Fr. f. 20.—. Gauthier-Villars, éditeur.

M. C. Camichel, membre de l'Institut de France, « estime que l'auteur a pleinement atteint le but qu'il s'était proposé : exposer simplement des théories qui, *a priori*, paraissent très compliquées. Aussi, il engage vivement professeurs et élèves à lire « La mécanique à la portée de tous ». Aux uns et aux autres cet ouvrage pourra rendre les plus grands services ».

¹ Voir *Bulletin technique* du 16 janvier, page 22.